

COMPENSATION – ADAPTATION HANDICAP

| TYPE DE HANDICAP | Possibilités de compensation / adaptation |
|---|---|
| LE HANDICAP MOTEUR | Formation sur le lieu de travail ou location d'une salle permettant l'accès d'une personne handicapée moteur. Sensibilisation du reste du groupe. |
| LE HANDICAP CONSÉCUTIF À UNE MALADIE INVALIDANTE | Temps et rythme de formation aménagés incluant les pauses nécessaires. Recours à l'intervention de ressources externes/spécialistes compétents. Conditions de formation appropriées : (i) réduction de la taille du groupe si nécessaire, (ii) choix d'une salle et d'une configuration adaptée si nécessaire Sensibilisation du reste du groupe. Adaptation des mesures sanitaires en cas de ressource externe supplémentaire. |
| LE HANDICAP AUDITIF | Adaptation de l'approche pédagogique : (i) temps et rythme de formation aménagés, (ii) posture, gestuelle et diction de la formatrice adaptées, (iii) contenu pédagogique adapté. Recours à l'intervention d'interprètes. Conditions de formation calmes et appropriées : - réduction de la taille du groupe, - choix d'une salle insonorisée et sans nuisance extérieure. Sensibilisation du reste du groupe. Adaptation des mesures sanitaires (masque avec fenêtre transparente au niveau de la bouche) pour la formatrice. |
| LE HANDICAP PSYCHIQUE ET INTELLECTUEL | Adaptation de l'approche pédagogique : (i) temps et rythme de formation aménagés (ii) posture et gestuelle de la formatrice adaptées (iii) contenu pédagogique adapté Recours à l'intervention de ressources externes/spécialistes compétents. Conditions de formation appropriées : réduction de la taille du groupe et/ou choix d'une salle et d'une configuration adaptée privilégiant le confort, la convivialité. Sensibilisation du reste du groupe. Adaptation des mesures sanitaires en cas de ressource externe supplémentaire. |
| LE HANDICAP VISUEL | Adaptation de l'approche pédagogique : (i) posture et gestuelle de la formatrice adaptées, (ii) contenu pédagogique adapté. Recours à l'intervention de ressources externes/spécialistes compétents Conditions de formation appropriées : (i) réduction de la taille du groupe, (ii) choix d'une salle et d'une configuration adaptée privilégiant un bon éclairage et une proximité avec la formatrice, (iii) un vidéoprojecteur de haute qualité permettant un affichage des caractères en grand et clair. Sensibilisation du reste du groupe. Adaptation des mesures sanitaires en cas de ressource externe supplémentaire. |
| TROUBLES DU LANGAGE ORAL | La communication adaptée en cas de trouble du langage oral. Il se peut que l'élève dysphasique ne comprenne pas vos explications, ni les consignes que vous lui donnez. Pour remédier à cela, voici quelques idées d'aménagement en communication : (i) Attirez son attention en jouant avec les intonations (ii) Gérez le débit verbal, en insistant bien sur les points importants (iv) Répétez plusieurs fois la consigne, quitte à devenir redondant sur ce qui est essentiel (v) N'hésitez pas à utiliser la communication non verbale pour vous faire comprendre : gestes, mimiques, dessins, photos, pictogrammes, etc. |